

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

AMENDEMENT

N ° AE564

présenté par

M. Maire, Mme Thomas, Mme Leguille-Balloy, M. Maillard, Mme Tanguy, M. Girardin,
Mme Clapot, Mme Krimi, M. Renson, Mme Lenne et M. Kokouendo

ARTICLE PREMIER

CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.